

DOCUMENTS RESSOURCES (DRES)

Présentation des normes relatives aux chaussures de sécurité	DRES1
Conditions de travail d'un technicien d'exploitation réseau chez EDF	DRES2
Extrait de la norme EN 345 (chaussures de sécurité) 6 pages	DRES3
Fiche de contrôle de réception des cuirs	DRES4
Listing de coupe	DRES5
Conditions de vente	DRES6

DOCUMENT RESSOURCE DRES1 (1/2)

PRESENTATION DES NORMES RELATIVES AUX CHAUSSURES DE SECURITE

Les articles chaussants, chaussures et bottes font l'objet de 3 normes et se répartissent comme suit :

La norme EN 345 : chaussure de sécurité à usage professionnel

Chaussure comprenant des dispositifs pour protéger le porteur des blessures résultant d'accidents qui pourraient se produire dans l'environnement industriel pour lequel la chaussure a été conçue, équipée d'embout de sécurité destiné à fournir une protection contre les chocs à un niveau d'énergie équivalent à 200 J.

La norme EN 346 : chaussure de protection à usage professionnel

Chaussure comprenant des dispositifs pour protéger le porteur des blessures résultant d'accidents qui pourraient se produire dans l'environnement industriel pour lequel la chaussure a été conçue, équipée d'embout de sécurité destiné à fournir une protection contre les chocs à un niveau d'énergie équivalent à 100 J.

La norme EN 347 : chaussure de travail à usage professionnel

Chaussure comprenant des dispositifs pour protéger le porteur des blessures résultant d'accidents qui pourraient se produire dans l'environnement industriel pour lequel la chaussure a été conçue.

Elles se différencient entre elles par la présence (ou non) et le niveau de performance de l'embout, en définissant les produits chaussants de sécurité, de protection et de travail.

Chaque norme spécifie les exigences fondamentales communes à tous les produits. Le choix d'une catégorie se fera en fonction des exigences additionnelles choisies par l'interlocuteur. Les exigences additionnelles sont repérées par un symbole.

2 classes :

Classe I : produits en cuir ou autres matières, sauf caoutchouc ou polymères,

Classe II : produits tout caoutchouc entièrement vulcanisés, produits tout polymère entièrement moulés.

DOCUMENT RESSOURCE DRES1 (2/2)**NORME EN 345 : LES ARTICLES CHAUSSANTS DE SECURITE**

Articles chaussants dont l'embout résiste à un choc d'une énergie de 200 joules

CLASSES	CATEGORIE	EXIGENCES FONDAMENTALES	EXIGENCES ADDITIONNELLES	SYMBOLES
CHAUSSURES CLASSE I	SB	X		
	S1	X	Arrière fermé Propriétés antistatiques Absorption d'énergie du talon	A E
	S2	X	Comme S1, plus : Résistance à la pénétration et absorption d'eau	A/E WRU
	S3	X	Comme S2, plus : Semelle à crampons Résistance à la perforation	A/E/WRU P
BOTTES CLASSE II	S4	X	Propriétés antistatiques Absorption d'énergie du talon	A E
	S5	X	Comme S4, plus : • Résistance à la perforation • Semelle à crampons	A/E P

DOCUMENT RESSOURCE DRES2

CONDITIONS DE TRAVAIL D'UN TECHNICIEN D'EXPLOITATION RESEAU CHEZ EDF

Les techniciens d'exploitation réseau effectuent les réparations et l'entretien du réseau électrique sur le territoire français. Ils dépendent chacun de leur agence locale et sont responsables d'un secteur bien déterminé. Celui-ci varie avec la situation géographique de l'agence (ville, campagne, montagne).

Les conditions rencontrées le plus souvent sont les suivantes :

- Humidité, pluie, rosée,
- Froid,
- Neige,
- Chaleur,
- Verglas,
- Herbe,
- Boue,
- Pierres,
- Terrains accidentés, en pente,
- Marches d'accès au site en montagne, en forêt,
- Montées de poteaux électriques.
- Pointes, clous, éléments tranchants au sol,
- Manutention d'équipements lourds et volumineux (outillage, instruments de mesure, pièces détachées...),
- Interventions jour et nuit.

DOCUMENT RESSOURCE DRES3 (1/6)

EXTRAIT DE LA NORME EN 345 « EXIGENCES ET METHODES D'ESSAIS DES CHAUSSURES DE SECURITE, DES CHAUSSURES DE PROTECTION ET DES CHAUSSURES DE TRAVAIL »

4.2.1 HAUTEUR DE LA TIGE

La hauteur de la tige (h) doit être conforme aux valeurs données dans le tableau 2.

Tableau 2 : Hauteur de la tige

POINTURES		HAUTEURS (h)			
Points de Paris	Anglais	Modèle A mm	Modèle B mm mini	Modèle C mm mini	Modèle D mm mini
36 et moins	3 et moins	< 103	103	162	255
37 et 38	4 et 5	< 105	105	165	260
39 et 40	6	< 109	109	172	270
41 et 42	7 et 8	< 113	113	178	280
43 et 44	9 et 10	< 117	117	185	290
45 et plus	11 et plus	< 121	121	192	300



A Chaussure basse



B Brodequin

C : botte à mi-hauteur du genou

D : botte à hauteur du genou

4.3.2 Protection des orteils

4.3.2.1 Généralités

Des embouts de sécurité ou de protection. doivent être incorporés dans la chaussure, de telle sorte qu'on ne puisse les enlever sans détruire la chaussure.

A l'exception des modèles tout caoutchouc ou tout polymère, les chaussures équipées d'embouts internes doivent avoir une doublure d'avant-pied ou un élément de tige qui remplit la même fonction. De plus, tout embout **interne doit** avoir un rembourrage placé entre l'embout et la doublure à, au moins, 5 mm du bord vers l'avant et au moins 10 mm dans le sens opposé.

Des renforts externes, destinés à améliorer la résistance à l'éraflure dans la région des orteils, ne doivent pas avoir une épaisseur inférieure à 1 mm.

DOCUMENT RESSOURCE DRES3 (2/6)

4.3.2.2 Longueur interne des embouts

Lorsque la longueur interne des embouts est mesurée selon le schéma 1, la longueur ne doit pas être inférieure à la valeur donnée dans le tableau 3.

Tableau 3 : Longueur interne minimale des embouts

Pointure de la chaussure		Longueur interne minimale mm
Points de Paris	Anglais	
36 et moins	3 et moins	34
37 et 38	4 et 5	36
39 et 40	6	38
41 et 42	7 et 8	39
43 et 44	9 et 1_0	40
45 et plus	11 et plus	42

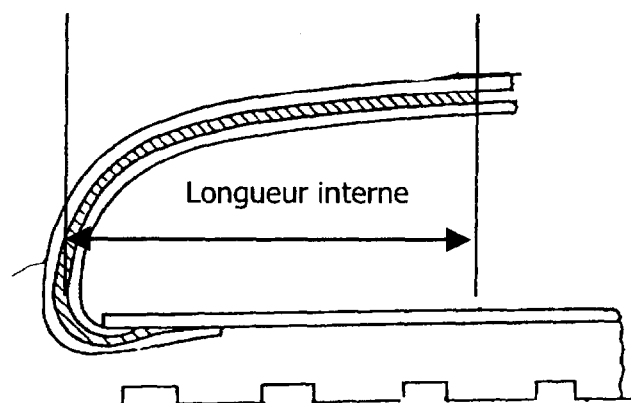
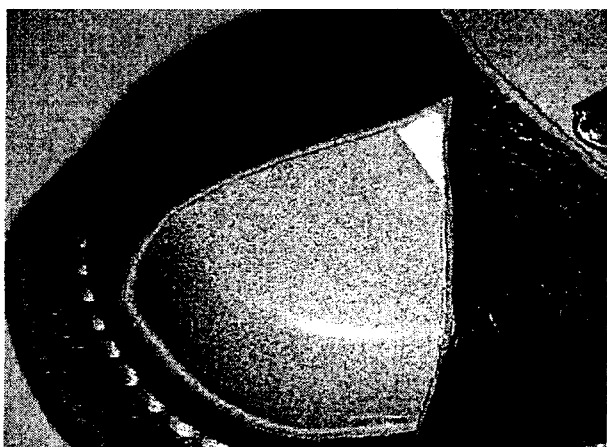
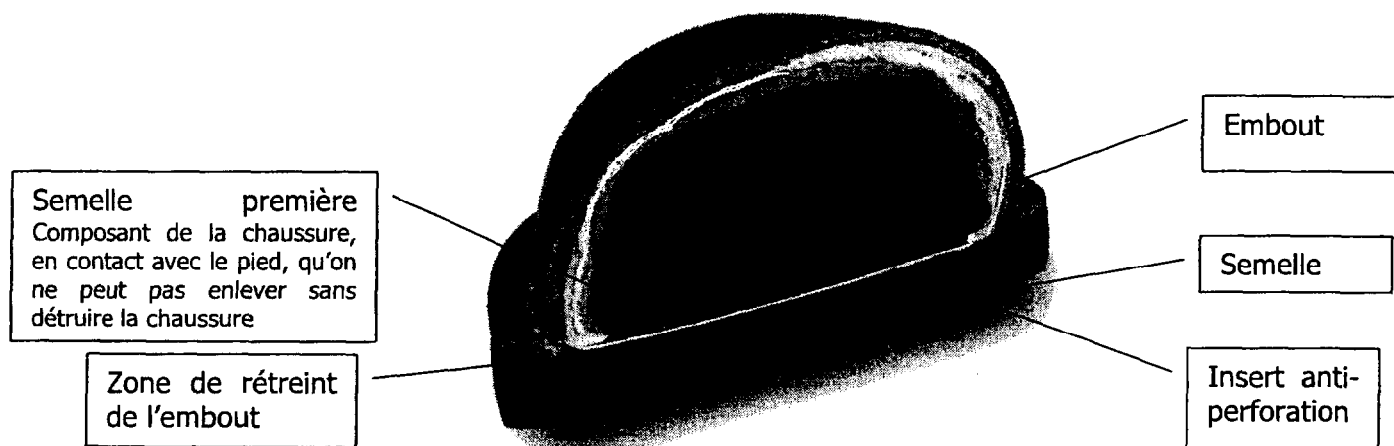


Schéma 1



DOCUMENT RESSOURCE DRES3 (3/6)

4.3.3 RÉSISTANCE À LA PERFORATION

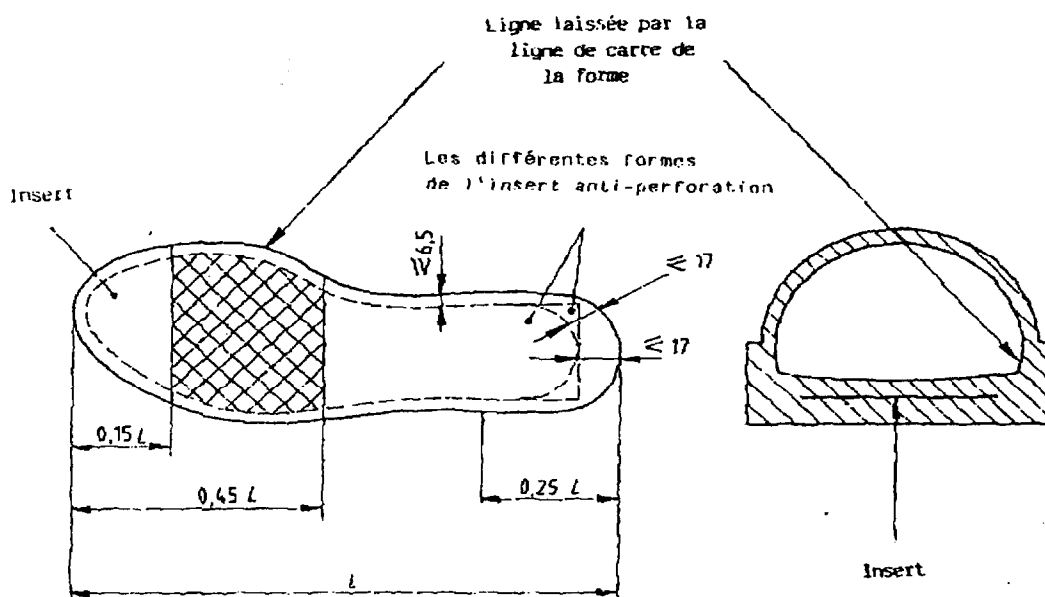
4.3.3.2.1 Construction

Les inserts anti-perforation doivent être incorporés dans le semelage de la chaussure, de telle sorte qu'il soit impossible de les retirer sans détruire la chaussure. L'insert anti-perforation doit être au-dessus du rétreint de l'embout et ne doit pas y être attaché.

4.3.3.2.2 Dimensions

L'insert anti-perforation doit avoir une dimension telle que, à l'exception de la région du talon, la distance maximale entre son bord et celui de la ligne représentée par la ligne de la carre de la forme soit de 6,5 mm. Dans la région du talon, cette distance maximale ne doit pas excéder 17mm (voir figure 4).

L'insert anti-perforation ne doit pas avoir plus de trois trous, dont le diamètre maximal est de 3 mm, pour sa fixation sur le semelage. Ces trous ne doivent pas être situés dans la zone hachurée indiquée à la figure 4.



L = Longueur de l'intérieur de la chaussure au niveau du semelage

Figure 4 : Position de l'insert anti-perforation

DOCUMENT RESSOURCE DRES3 (4/6)

4.4.1 Epaisseur

L'épaisseur de la tige ne doit être en aucun point de mesure inférieure à 1,5 mm.

4.4.2 Résistance au déchirement

Le résultat ne doit pas être inférieur à la valeur indiquée soit 120 N.

4.4.3 Résistance à la traction

La résistance en doit pas être inférieure à 15N/mm².

4.4.5 Pénétration et absorption d'eau

La valeur ne doit pas être supérieure à 30 % à 60 min. et aucune pénétration d'eau ne doit se produire pendant cette période, ni dépasser 2 g après 30 min. supplémentaires.

4.4.6 Perméabilité à la vapeur d'eau et coefficient de vapeur d'eau

La perméabilité à la vapeur d'eau ne doit pas être inférieure à 0,8 mg / cm².h) et le coefficient de vapeur d'eau ne doit pas être inférieur à 20 mg/cm².

4.4.7 Valeur du Ph

La valeur de l'extrait sec doit être supérieure à 3,5.

4.7 SEMELLE PREMIERE

4.7.1 Epaisseur

Lorsque l'épaisseur des semelles premières est déterminée selon la méthode suivante, la valeur ne doit pas être inférieure à 2,0 mm.

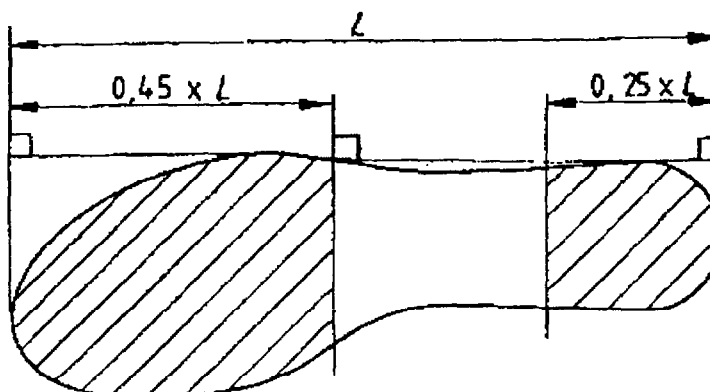
Sectionner la semelle dans la zone des crampons et mesurer l'épaisseur avec un compte fil gradué en 0,1 mm.

4.8 : SEMELLE DE MARCHE

4.8.1 Semelles à crampons

4.8.1.1 Surface munie de crampons

A l'exception de la région sous le rétreint de l'embout, au moins la surface de la semelle hachurée à la figure 5, doit être munie de crampons ouverts sur les côtés.



DOCUMENT RESSOURCE DRES3 (5/6)

4.8. 1.2 Epaisseur

Pour des semelles injectées directement, vulcanisées ou soudées l'épaisseur d_1 aux figures 6(a) et 6(b), ne doit pas être inférieure à 4 mm.

4.8.1.3 Hauteur des crampons

Pour des semelles injectées directement, vulcanisées ou soudées, la hauteur des crampons d_2 aux figures 6a et 6b, ne doit pas être inférieure à 2,5 mm.

NOTE : L'épaisseur ou la hauteur des crampons doit être déterminée selon les indications données aux figures 6(a), 6(b), ..., sur une section de la semelle prélevée au milieu de l'avant-pied, en utilisant un compte-fil gradué en 0,1 mm.

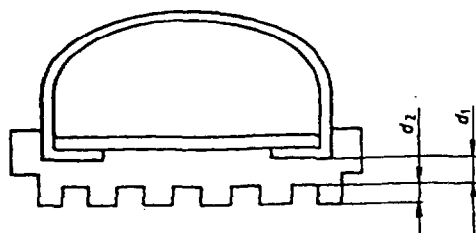


Figure 6 (a) Construction conventionnelle

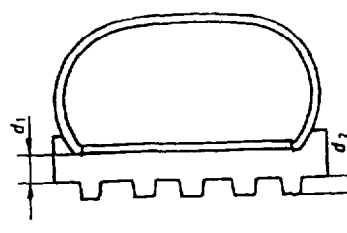



Figure 6 (b) Construction Strobel

Figure 6. Semelles soudées, injectées vulcanisées directement

DOCUMENT RESSOURCE DRES3 (6/6)

6 MARQUAGE

Chaque chaussure de sécurité doit être marquée, de manière claire et indélébile, par exemple par impression ou par marquage à chaud, avec les informations suivantes :

- a) pointure,
- b) marque d'identification du fabricant (Lettre  pour l'entreprise BEAL),
- c) date de fabrication (au moins trimestre et année),
- d) pays du fabricant,
- e) la référence à cette norme européenne EN 345 : 1992,
- f) le ou les symboles du tableau DRES1, approprié(s) à la protection fournie,
- g) la catégorie appropriée (SB, S1... S5) décrite dans le tableau DRES1.
- h) Le symbole CE.

DOCUMENT RESSOURCE DRES4**Fiche : Contrôle de réception des cuirs**

Norme de référence EN345

CARACTERISTIQUES	Cuirs							
	A	B	C	D	E	F	G	H
Epaisseur en mm §4.4.1	1,6	1,9-2	1,7	1,8	2,2	2,8	2,1	2,6
Absorption d'eau après 30' en % §4.4.5	36%	26%	32%	26%	20%	5%	28%	25%
Pénétration d'eau après 60' en g §4.4.5	1	4	3	1,8	1	1,2	3,2	1,5
Perméabilité à la vapeur d'eau en mg/(cm ² .h) §4.4.6	0,2	1	1,2	0,7	1,3	1,2	0,8	0,8
Résistance à la déchirure en N §4.4.2	110	130	119	121	145	165	130	155
Acidité Ph extrait sec §4.4.7	3,0	3,5	3,6	3,5	3,4	3,6	3,0	3,8
Prix en Euros au m ²	28,97	32,01	34,30	35,37	37,35	44,97	38,11	40,40

REMARQUES :

Les cuirs A, B, C, D, et H sont des cuirs pleine fleur pigmentée.

Les cuirs E, F G sont des cuirs pleine fleur.

DOCUMENT RESSOURCE DRESS5

LISTING DE COUPE

Ce listing recense les ordres de fabrication (OF) du modèle ADRET sur une période d'un mois. Le cuir utilisé est semblable à celui que vous avez choisi pour le modèle UBAC.

Pour chaque ordre de fabrication on indique :

- La référence de la matière (2 matières référencées : 100 et 200),
- La quantité découpée en nombre de paires,
- La consommation en dm², c'est à dire la surface de matière consommée pour découper la quantité indiquée par l'OF.

On considère pour cette question que les conditions de découpe sont optimales et que les coupeurs respectent les principes de découpe.

Listing des matières consommées

Numéro ordre de fabrication	repère matière	Quantité découpée	Consommation (Dm ²)
150	100	150	2415,00
151	200	254	4940,00
152	100	365	5749,00
153	100	154	2772,00
154	100	420	7560,00
155	200	95	1805,00
156	100	165	2838,00
157	200	178	3569,00
158	200	240	4620,00

DOCUMENT RESSOURCE DRES6

CONDITIONS DE VENTE

Conditions de livraison :

Délai : 4 semaines en général, mais le délai peut varier en fonction des modèles commandés et du carnet de commandes,

Transport : par camion (Sté de transport).

Conditions de paiement :

Règle générale : le paiement s'effectue par traite à 60 jours.

Service après vente :

Il est géré par le service d'assurance qualité et traite les échanges et litiges éventuels avec les clients.